

ABATTEZ
CLAUDE
WAGNER

Le Quartier Latin

Bien faire et laisser braire

Journal des étudiants de l'Université de Montréal • Port payé à Montréal

MONTREAL — 2 FEVRIER 1965

VOLUME XLVII — NUMERO 32

CE NE
SERA PAS
UN MEURTRE

(à la manière de C.J.M.S.)

LES ÉTUDIANTS MARIÉS



UN REPORTAGE
QUI DECOUVRE
TOUTES LES
DONNEES D'UN
PROBLEME, TOUTES
LES FACETTES D'UNE
SITUATION . . .

(En page 3)

en bref

Régie des alcools: la sécurité de l'emploi, problème no 1

Les grévistes de la Régie des Alcools ont raidi leurs exigences de la façon la plus énergique, en fin de semaine, en matière de sécurité, d'emploi. Un compromis que l'on avait cru possible sur cette difficile question a été écarté à d'écrasantes majorités par les membres réunis en assemblées générales jeudi soir à Québec et samedi après-midi à Montréal.

Le compromis que les membres ont rejeté visait à permettre à la Régie de faire des mises à pied, mais assurait aux victimes des indemnités variant de \$20 à \$40 par semaine pour des périodes de 5 à 30 semaines suivant l'ancienneté de l'employé.

Les membres des syndicats estiment que la sécurité dont ils jouissaient en pratique antérieurement à la grève, ils doivent la maintenir par un texte contractuel clair. A cet égard, la déclaration de M. Power, administrateur de la Régie, touchant la possibilité d'abandonner à l'entreprise privée la vente au détail des boissons alcooliques, a sans doute galvanisé à l'extrême les grévistes, qui ont pris, grâce à ce curieux avertissement, une conscience encore plus aigüe de leur problème de sécurité d'emploi et n'ont plus aucune confiance que ce problème pourrait être résolu d'une manière satisfaisante sans de fortes garanties écrites contre les mises à pied.

Handball, c'est quoi ça?

Badminton

Tous les étudiants intéressés à la pratique régulière, ainsi qu'à la participation à des tournois sont priés de donner leur nom au Département des Sports, bureau 405 ou 407 du Centre Social.

Handball

Tous les étudiants intéressés à former une équipe de handball à 7, sont priés de s'inscrire au Département des Sports, bureau 405 ou 407 du Centre Social.



Un étudiant de l'U. de M. se classe 2e à l'examen des actuaires

Un étudiant du B. Sc. IV, Gilbert Labelle, Mathématiques s'est mérité récemment le 2e rang dans le premier examen des actuaires d'Amérique du Nord. M. G. Labelle n'en est pas à son premier exploit de ce genre: il a remporté en 1962 la première place au concours que l'association mathématique du Québec ouvre annuellement aux étudiants de 12e année; il s'est aussi distingué l'an passé (8e place) au concours W. L. Putnam ouvert à tous les étudiants sous-gradués des universités d'Amérique du Nord.

Le carnaval de l'A.G.E.U.M.

Comme par les années passées, il y aura cet hiver carnaval à l'A.G.E.U.M. Gilles Ferland, vice-président intérieur de l'A.G.E.U.M. est chargé de l'organisation des activités. Aucune activité sportive n'est prévue mais les organisateurs prévoient que les autres événements pourront compenser dans une large mesure cette lacune. Une liste complète des activités du carnaval, qui se déroulera du 17 au 20 février, vous sera communiquée par le Q.L. Nous tenons à faire remarquer aux exécutifs des associations de faculté la nécessité de présenter la candidature d'une duchesse pour la sélection de la reine du carnaval AVANT LE 10 FEVRIER.

Un magazine étudiant dès septembre

C'est lors de sa tournée dans le Saguenay-Lac St-Jean, que M. Jacques Desjardins, président de l'U.G.E.Q., a rendu publique cette nouvelle. Le nouveau magazine adopterait le format courant des revues politiques internationales telles: "L'Express" ou "Time". Ce sera donc une publication d'un genre tout à fait nouveau dans la presse étudiante, qui traitera des problèmes internationaux et nationaux et évi-

demment des problèmes étudiants.

Il semble que rien n'ait été décidé quant au mode de gestion et de financement de la revue.

Les Jeunesses Démocratiques donnent des cours

La Jeunesse Démocratique met sur pied à partir de dimanche le 31 janvier à 7 heures et demi p.m., un cours d'initiation à la politique.

La Jeunesse Démocratique, mouvement indépendant de tous les partis politiques, croit que l'éducation politique des jeunes est un des éléments essentiels de la formation civique des jeunes.

Par ce cours, la Jeunesse Démocratique du Québec accomplit son rôle fondamental, qui est l'éducation des jeunes à tous les points de vue, de façon à ce que ceux-ci prennent la place qui leur revient dans la société.

Ce cours est conçu spécifiquement pour des jeunes et par des jeunes. Ils s'adressent à tous ceux qui veulent comprendre quelque chose à la société dans laquelle nous vivons; et ainsi aider les jeunes à choisir parmi les divers courants de pensées qui sollicitent son attention.

Oyez! Oyez!

L'AGEUM SE REUNIT

Mercredi prochain, 7 h. 30
Centre Social

- 1—Période de questions.
- 2—Procès-verbal (adoption).
- 3—Propositions de l'exécutif concernant le service des machines distributrices.
- 4—Proposition de l'exécutif visant à supprimer la référence à Dieu dans la charte de l'étudiant universitaire.
- 5—Ratification de la nomination de M. Jean Rastoul au poste de directeur du Bureau d'Administration.
- 6—Proposition de l'exécutif sur le statut des Directeurs de Bureaux (2e lecture).
- 7—Proposition de l'exécutif visant à créer une Commission ayant pour but d'étudier le problème des cotisations.
- 8—Proposition de l'exécutif sur la nomination du président de cette commission.
- 9—Proposition de l'exécutif à remplacer le nom du Comité des Chantiers par celui de Comité de l'Action Sociale.
- 10—Communication du Directeur du Varsity Week-End.
- 11—Communication du vice-président aux affaires internes sur le Varsity Week-End.
- 12—Propositions de l'exécutif sur Cosmopolis.
- 13—Communication du Directeur des chantiers sur les Camps de Travaux d'été.
- 14—Proposition de l'exécutif sur le problème de la Coopérative.
- 15—Ratification de la nomination de Mlle Francine Martel sur le Comité Consultatif chargé de travailler en collaboration avec le décorateur de la résidence des étudiantes.
- 16—Proposition de l'exécutif vi-

sant à créer un Bureau U.G.E.Q. (1ère lecture).

- 17—Proposition de l'exécutif visant à mandater M. Guy Bertrand afin d'entreprendre les démarches nécessaires à la publication du bulletin des étudiants pour l'année 65-66.
- 18—Proposition de l'exécutif visant à mandater M. Maurice Sauvé afin d'organiser une campagne de souscription sur le campus pour le programme d'action internationale de l'EUM.
- 19—Proposition de l'exécutif concernant la distribution des bourses provenant des surplus des machines distributrices.
- 20—Proposition de l'exécutif sur la cotisation de l'AGEUM à La Ligue des Droits de l'Homme.
- 21—Divers.

Pierre GIRALD

PROPOSITIONS

ITEM 2. Il est proposé par l'exécutif que le procès-verbal de la dernière réunion de l'AGEUM soit adopté tel qu'écrit.

ITEM 3. Propositions à venir.

ITEM 4. Il est proposé par l'exécutif que la dernière phrase du 1er paragraphe de la Charte de l'étudiant universitaire dans laquelle il est dit que "l'étudiant universitaire reconnaît l'existence de Dieu et sa souveraineté sur tous les hommes" soit supprimée.

ITEM 5. Il est proposé par l'exécutif que la nomination de M. Jean Rastoul soit ratifiée au poste de directeur du Bureau d'Administration.

ITEM 6. Il est proposé par l'exécutif, en 2e lecture, qu'un amendement à l'article 7c de la Constitution soit fait, visant à ajouter comme membres Consultants les directeurs de Bureaux.

ITEM 7. Il est proposé par l'exécutif qu'une Commission soit créée afin d'étudier le problème de l'uniformisation des cotisations à l'AGEUM.

ITEM 8. Il est proposé par l'exécutif que M. Bernard Thérien soit nommé président de cette Commission.

ITEM 9. Propositions à venir.

ITEM 12. Propositions à venir.

ITEM 14. Il est proposé par l'exécutif que mandat lui soit donné afin d'entreprendre les études techniques nécessaires quant à la possibilité de loger la Coopérative dans l'aile du 4e étage du Centre Social comprise à l'est de l'ascenseur d'une part et de prendre les décisions qui s'imposeront à la suite de cette étude.

ITEM 15. Il est proposé par l'exécutif que la nomination de Mlle Francine Martel soit ratifiée sur le Comité Consultatif chargé de travailler en collaboration avec le décorateur de la résidence des étudiants.

ITEM 16. à venir.

ITEM 17. Il est proposé par l'exécutif que mandat soit donné à M. Guy Bertrand afin d'entreprendre les démarches préliminaires à la publication du bulletin des étudiants pour l'année 65-66.

ITEM 18. Il est proposé par l'exécutif que mandat soit donné à M. Maurice Sauvé afin d'organiser une campagne de souscription pour le programme d'action internationale de l'EUM.

ITEM 19. Propositions à venir.

ITEM 20. Il est proposé par l'exécutif que l'AGEUM verse un montant de \$25.00 comme cotisation à La Ligue des Droits de l'Homme.

LES ÉTUDIANTS MARIÉS (1)

Du rêve à l'obsession

Une enquête de : Harriet Argyrakis, Denise Bombardier-Lamontagne, Mireille Dansereau, Serge Ménard, Michèle Paquette.

Le grand amour, l'âme soeur, la personne sans qui la vie sur cette terre aurait été impossible, ce grand et magnifique fantôme que mon coeur d'adolescent avait bâti et que je traînais depuis au fond de mon esprit, cherchant un corps de femme en qui le déposer, ce fut la première victime de ce dur mais enrichissant contact avec la réalité.

Le mythe du grand amour tel que le cinéma, la télévision, les romans et même la publicité nous en imposent chaque jour l'image, c'est le premier auquel se sont attaqués la majorité des experts que nous avons consultés. Le mariage, c'est d'abord la recherche à deux d'un épanouissement complet de la personnalité, et c'est d'ailleurs ainsi que l'on saura créer les conditions idéales pour l'éducation des enfants.

Un reportage bien fait, nous disent les sociologues, ce n'est pas sans valeur. Il peut détruire des préjugés et faire tomber des mythes. Nous aurons l'occasion plus loin, de revenir sur les différents my-

Un texte de
Serge MENARD

thes que la culture populaire nord-américaine, affreusement commercialisée, entretient sur l'amour et le mariage. Nous parlerons aussi des préjugés

Un reportage complet, c'est un reportage qui découvre toutes les données d'un problème, qui montre toutes les facettes d'une situation.

L'enquête sociologique ne vise généralement pas à donner ce type d'image de la réalité. Elle cherchera plutôt à mesurer l'importance relative des données d'un problème à découvrir dans quelle mesure les différents facteurs affectent le phénomène.

Grossièrement, le reporter découvre, le sociologue mesure. L'exactitude est sans contredit du côté du sociologue. Et nous aurions de beaucoup préféré vous livrer les résultats d'une vaste enquête sociologique sur la condition, les difficultés, le bonheur et les frustrations des étudiants mariés. Mais de telles enquêtes sont difficiles à mener; elles demandent du temps, de l'argent et les services de spécialistes que nous n'avons pas les moyens de nous payer.

La sexualité, un problème aigu

Nous décevons, j'en suis sûr, une bonne partie de nos lecteurs en leur disant tout de suite que nous parlerons très peu de sexe dans notre série. Il est difficile au Québec, de s'informer adéquatement sur ces problèmes. Il semble aussi qu'il soit dangereux d'en parler. En tout cas, nous avons cru observer une certaine réticence chez ceux que nous avons consultés dès que nous approchions de ces problèmes:

"S'il faut choisir dans certains cas entre le mariage et les études et si, d'autre part, il faut étudier jusqu'à 26 ou 28 ans, il faudra bien que le type ait des relations sexuelles avec quelqu'un, à moins de continuer les habitudes de son adolescence."

"Cela semble vous préoccuper beaucoup, ce choix entre le mariage et les études."

PLABOYI

Prix d'abonnements pour étudiants: 1 an, \$6.50; 2 ans, \$12.00; 3 ans, \$16.50. Envoyez nom, adresse, paiement à service d'abonnement collégial, 4685 Bourret, suite 302, Mtl 29.

Des concessions

Mon interlocuteur est psychiatre. Sa théorie est pleine de sens. La condition essentielle pour être prêt à se marier, c'est la maturité. La maturité, c'est un certain équilibre.

L'étudiant vise un équilibre généralement plus complexe que celui de l'ouvrier. Sa maturité lui apportera une satisfaction plus grande, mais il l'atteindra plus tard.

Cette théorie ne s'oppose pas systématiquement au mariage entre étudiants, car nous verrons dans d'autres articles que d'autres facteurs interviendront, mais la perspective d'un choix entre le bonheur et la connaissance m'apparaissait... angoissante et à plusieurs reprises, sous diverses formes, je cherchais à obtenir de mon interlocuteur... des concessions.

"Vous me rappelez, dit-il, cet étudiant de dix-neuf ans qui était venu me voir pour me demander: "Et maintenant, que vais-je faire de ma sexualité?"

"Et que lui avez-vous répondu?"

"C'était à lui de trouver la solution."

"Ne croyez-vous pas que, justement, ceux qui auront à trouver une solution à ce problème sont les plus mal préparés psychologiquement à trouver la bonne?"

"Je peux vous parler d'un cas que j'ai eu à traiter. A son entrée à l'Université, le type a pris une maîtresse que lui. A la fin de son cours, il s'est senti obligé de la marier, il avait 22 ans, elle en avait 37. Au moment où il est venu me voir, il voulait divorcer, mais il ne pouvait pas. Cela serait mal vu dans son milieu. Sa carrière serait ruinée. Il la souffrait! C'est la solution qu'il avait trouvée à son problème sexuel à l'Université."

"J'ai l'impression que ce type avait à choisir entre plusieurs abîmes."

"En tout cas, il a choisi le pire."

Mais nous aussi nous avons tourné autour de l'abîme. Indéniablement.

Un sujet tabou

Et le problème sexuel reste toujours un problème moral, un problème religieux. Ce n'est pas la première fois que nous faisons l'expérience de cette réticence des psychiatres à parler pour le public, de ce qui fait, en somme, l'essentiel de leur pratique où l'on ne considère pas le problème sexuel comme un problème religieux ou moral.

L'an dernier, une de nos collaboratrices avait fait une série d'interviews sur diverses personnalités du Canada français. Elle voulût aussi interviewer un psychiatre pour qu'il lui parle des problèmes sexuels des étudiants. Elle reçut refus sur refus. Et, finalement, l'un d'eux acceptât de la rencontrer pour lui dire pourquoi il n'accepterait pas d'être interviewé.

Nous avons pu observer aussi qu'il est presque impossible de s'assurer la collaboration d'étudiants en psychologie. Ils ont tous peur, très peur, de

s'aventurer là où leurs confrères aimeraient parfois les voir. Ils craignent leurs professeurs. Il semble qu'en ce domaine, au Québec, il faille accepter de perdre la langue pour avoir accès à la connaissance.

C'est une condition que nous avons trouvée bien trop difficile à remplir.

De toutes façons, le mariage en milieu étudiant, c'est infiniment plus que de l'accouplement. Nous avons même pu observer chez des couples d'amant et de maîtresse que leur union était beaucoup plus qu'un accouplement. Nous avons interviewé ces couples. Nous avons cherché les causes d'échecs des mariages étudiants, les solutions que l'on apporte aux problèmes financiers, à ceux de l'éducation des jeunes enfants, nous avons cherché aussi ce qui s'est fait dans les autres pays. Et c'est de tout cela que nous vous parlerons dans les semaines qui vont suivre.



CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
OU FILTRE
Nouveau FILTRE "KING" 25

Assurance Automobile

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS

L.-M. DESILETS
ASSURANCES

Montréal: 861-5395
St-Hilaire: 467-5636
Québec: LA. 4-7533

Quand un garçon est-il mûr pour le mariage?

Une jeune fille a-t-elle tort de vouloir épouser un "homme" de 19 ans? A cet âge, un garçon a-t-il atteint son plein développement moral? Que sait-il sur les questions d'argent—et sur son propre compte? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de février, un parrain adresse à son filleul de 19 ans une lettre où il étudie sérieusement tous les aspects du problème. Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

éditorial

Civilisons le mariage

Dans toute société, le gouvernement a pour tâche de régir la vie collective d'un groupe donné. Deux pôles canalisent les critères d'appréciation de la politique adoptée: le bien de la communauté et celui de l'individu. La volonté majoritaire doit en principe s'imposer au choix individuel.

Tel est l'essentiel du raisonnement galvaudé de ci de là par les tenants du statu quo en ce qui touche l'importante question de la laïcité de l'Etat et des institutions qu'il régit. Une étape nous semble toutefois faire défaut qui fausse dangereusement l'interprétation qu'on en donne trop souvent.

Si, pour certains de nos compatriotes, le catholicisme officiel d'un pourcentage majoritaire de la population justifie la confessionnalité de l'Etat, cette conclusion nous semble un tant soit peu gratuite. C'est un secret de polichinelle qu'une minorité étonnamment grandissante s'affiche comme n'étant ni catholique, ni protestante: on éprouve de moins en moins de crainte de s'afficher carrément a-religieux.

En vertu de la règle de la primauté de la volonté majoritaire, tout non protestant ou catholique devrait être proprement et simplement ignoré. Nous voyons là une injustice flagrante, révoltante. En effet, nous ne voyons qu'il y ait incompatibilité entre les droits collectifs et individuels que dans la mesure où le choix majoritaire se trouve ignoré au profit d'une volonté particularisée et limitée. Or, ce n'est pas toujours le cas, loin de là.

Le plus souvent, tout au contraire, l'établissement d'une structure non engagée, un secteur neutre étatique, permet de satisfaire tous et chacun sans brimer les droits d'une minorité, en élargissant le domaine du choix individuel. Comme entité politique, l'Etat se doit d'être ainsi structuré qu'il

puisse englober et permettre l'épanouissement du plus grand nombre d'individus possibles. Il n'en est rien actuellement.

L'Etat, étiqueté catholico-protestant, ne représentera jamais l'agnostique en tant que tel; l'Etat ne tient pas compte de ces quantités négligeables (?); l'Etat n'est pas structuré en fonction de ces groupes marginaux, il ne peut pas favoriser leur promotion sociale et individuelle.

Une telle absurdité n'existerait pas dans un système qui éliminerait la discrimination religieuse au départ: l'individu religieusement engagé pourrait vivre sa croyance avec plénitude en superposant de lui-même son activité religieuse à sa vie sociale; l'autre s'accommoderait du système sans retouche.

La question est pertinente, la récente fondation d'une commission scolaire neutre à Montréal en témoigne. Le problème se posera pour plusieurs d'entre nous un jour ou l'autre: où et devant qui se marier? On ne peut aujourd'hui le faire que devant un ministre du culte.

La lecture du discours du trône n'a pu que renforcer nos craintes. Jusqu'à quand retardera-t-on l'échéance? L'actuel gouvernement du Québec ne semble pas prêt à faciliter l'accessibilité au statut marital. Et pourtant... l'histoire démontre que les sociétés puissamment structurées ont toujours cristallisé les étapes importantes d'une vie (v.g. mariage).

Le mariage, dans la province de Québec, est devenu une comédie institutionnalisée; veus, veus pas le rituel s'est standardisé: billet de confession, curé, bénédiction, etc. Comment peut-on se dire catholique et accepter pareil sacrilège.

Le temps est maintenant venu de rectifier une situation trop longtemps tolérée. Il nous faut le mariage civil.

Cela déchargerait à tout le moins le clergé d'une tâche ingrate, l'enregistrement des actes de l'état civil.

La procédure du mariage civil pourrait être ainsi uniformisée: elle ne brimerait pas la liberté individuelle du non croyant et laisserait au catholique le loisir de doubler cette 'formalité' d'une consécration religieuse à laquelle il pourrait accorder tout le faste qu'il y accorde actuellement.

Là ne se limite toutefois pas l'absurdité du système actuel, la quasi prohibition du divorce dans la province en constitue un des éléments dominants. Songez que par mesure d'exception, les Québécois doivent référer au Sénat canadien pour l'obtenir, appréciez l'obstacle inutile que constitue actuellement le caractère nécessairement religieux du mariage. Les frais encourus par une procédure en divorce sont au Québec deux fois plus élevés qu'ailleurs au Canada, souvent plus.

Une injustice criante, qu'on retrouve dans plusieurs domaines se retrouve ici: la richesse fait le droit. C'est le temps que ça change! Civilisons le mariage! Rendons le divorce accessible à tous, instituons des tribunaux dont la tâche sera exclusivement de régler les problèmes d'ordre familial.

Ce serait là, sans aucun doute, une mesure d'assainissement appréciable de notre société. Ce serait un pas en avant dans la libéralisation des droits de l'homme au Québec.

Claude-S. BLOUIN.

la vie étudiante

LES PROFITEURS...

Il y a quelques jours j'exprimais l'opinion que la FAGECCQ est, à quelques exceptions près, un repaire d'opportunistes; depuis ce temps j'ai vu mes présomptions confirmées.

En décembre dernier le QUARTIER LATIN annonçait à ses lecteurs que les bourses ne seraient pas coupées de \$50 comme il avait été annoncé précédemment. La nouvelle, il est vrai, souleva un enthousiasme mitigé dans les milieux étudiants et dans la plate satisfaction collective qui prévalait à ce moment on oubliait dans quelles circonstances on avait pu obtenir que la coupure promise n'entre pas en vigueur.

Que s'était-il passé au juste?

Les étudiants sont représentés auprès du Ministère de l'Éducation par un comité consultatif formé d'associations

étudiantes et qui conseille les fonctionnaires du ministère sur les besoins des étudiants. C'est à partir des recommandations de ce comité que sont attribuées les bourses d'études. Cette année, M. Hector Joyal, directeur du Service de l'Aide aux Étudiants décida, après étude du budget du ministère qu'il fallait couper les bourses de \$50. C'était une décision purement technique et qui entra en vigueur qu'après que le comité consultatif ne l'ait approuvée. La FAGECCQ, les universités BISHOP et LAVAL ainsi que le collègue Sir George William acceptèrent la proposition de M. Joyal, l'AGEUM et les représentants de MCGILL s'y opposèrent catégoriquement. L'AGEUM avança une proposition demandant que l'on retarde l'application de la mesure jusqu'à ce que le comité ait eu une rencontre avec M. Paul GERIN-LAJOIE. Sa pro-

position fut battue par les associations et fédérations présentes, FAGECCQ était du nombre. Peu après le délégué de l'AGEUM fit savoir au comité qu'il comptait faire malgré tout des représentations auprès du ministre de l'Éducation pour obtenir de celui-ci qu'il revise la décision prise par M. Hector Joyal; l'Université McGill et l'Université de Sherbrooke (qui n'avait aucun représentant quand au comité on prit cette décision) étaient favorables à l'intervention de l'AGEUM, mais pas plus. En l'absence du ministre le président de l'AGEUM convainquit son sous-ministre, M. Arthur Tremblay, que le niveau de vie actuel interdisait au ministère d'appliquer pareille mesure. Il eut gain de cause. Son intervention permettait aux étudiants du Québec d'épargner 1 million de dollars.

Il y a quelques jours nous recevions le bulletin FAGECCQ-INFORMATION. Avec un culot extraordinaire, on dit (à la page 3) que André Gauthier, vice-président aux affaires extérieures, faisait partie du comité consultatif et que "c'est grâce à ce comité que les bourses d'études cette année, n'ont pas été restreintes de \$50 comme il avait été prévu"! C'est un peu fort... Décemment, je ne pense pas que la FAGECCQ puisse faire valoir ici un manque de renseignements car ce serait de l'ignorance crasse, de cette ignorance qui ne souffre pas l'excuse. Et puis ce serait trop facile. Non, je crois tout simplement que c'est la ligne opportuniste qui caractérise le milieu des collèges classiques qui se dessine plus clairement à la FAGECCQ. Quand on examine avec soin l'acharnement que mettent certains leaders étudiants à purifier

leur pensée et leurs cadres, l'attitude de cette fédération laisse grandement perplexe; quand on en est rendu à s'attribuer le mérite de l'effort des autres...

Il faudrait que les dirigeants de la FAGECCQ provoquent un "Lac-à-l'Épaule" (l'expression est d'ailleurs en train de devenir hautement significative) ou il faudrait en arriver à une prise de conscience véridique des problèmes de la Fédération et surtout, analyser dans quelles circonstances s'est faite l'éducation syndicale (dans le cas qui nous intéresse il serait superflu de parler d'honnêteté) de ses membres; on toucherait peut-être quelque chose d'intéressant. Parce que jusqu'à présent on a l'impression que la FAGECCQ n'est que la projection fluette d'associations d'étudiants qui ont un peu plus d'épine dorsale.

Jacques ELLIOTT

blocs-notes

S.G.F. et décentralisation

"La politique de décentralisation doit venir du gouvernement..." déclare le président de la S.G.F. Et qui pourrait le contredire? Nous savons déjà que la S.G.F. "n'est pas une entreprise de charité".

Bien des gens, enclins à faire confiance au réformisme, s'étaient imaginés qu'une corporation "mixte" devaient se préoccuper des objectifs sociaux de la population. Ils sont déjà déçus.

La S.G.F. est d'abord et avant tout une entreprise capitaliste. Elle est d'abord et avant tout au service de ses actionnaires et dans l'intérêt de ceux-ci, elle doit se conformer aux tendances du système. Elle n'a pas de compte à rendre à la population et elle n'a pas plus que les autres capitalistes à s'embarasser d'objectifs sociaux (dans le jargon

capitaliste: oeuvres de charité).

La décentralisation est contraire à une tendance propre au capitalisme: l'attraction des capitaux vers les meilleurs marchés, soit les régions qui sont déjà les plus développées.

Ce phénomène, qui se produit aussi bien à l'échelle mondiale qu'à l'échelle régionale, a pour effet d'accroître le déséquilibre entre les régions développées et les régions retardées.

On en fait une question de "rentabilité" économique. Il s'agit de la rentabilité immédiate des capitaux et non d'une rentabilité globale qui tiendrait compte des "coûts sociaux".

Il n'est pas facile d'évaluer exactement le degré de décentralisation qui serait SOCIALEMENT économique et humainement souhaitable.

Il faudrait évaluer les pertes subies par les habitants des régions sous-développées qui subissent une paupérisation progressive.

Il faudrait considérer d'autre part les inconvénients encourus par les travailleurs qui

doivent quitter leur milieu et se réadapter ailleurs.

Il faudrait considérer d'autre part les inconvénients sociaux et humains, pour les grands centres, d'une centralisation trop rapide.

Toutes considérations qui sont exclues du concept de rentabilité capitaliste. C'est à l'Etat qu'il revient de planifier en vue de la décentralisation.

Mais encore là, l'expérience européenne démontre que la décentralisation est difficile à réaliser dans un contexte capitaliste, soit par la planification "indicative", soit même par la décentralisation d'entreprises nationalisées.

On entre dans le cercle vicieux qui consiste à subventionner les capitalistes, on demande aux entreprises nationalisées de servir de vaches à lait et d'être "rentables" en même temps (c'est un peu le cas d'Air-Canada); mais ces mesures demeurent partielles et ne peuvent réaliser efficacement la décentralisation parce que celle-ci relève de toute l'organisation sociale de l'économie.

SEULE UNE ECONOMIE SOCIALISTE, QUI TIENNE COMPTE DES OBJECTIFS SOCIAUX EN MEME TEMPS QUE DE LA RENTABILITE ECONOMIQUE POURRAIT, GRACE A UNE POLITIQUE RATIONNELLE D'INVESTISSEMENT ET A DES STRUCTURES COOPERATIVES APPROPRIÉES, PERMETTRE AUX GENS DE S'ORGANISER POUR TRAVAILLER EUX-MEMES A L'EXPLOITATION DE LEURS RESSOURCES ET AU DEVELOPPEMENT DE LEURS REGIONS.

En attendant, on peut sans doute exiger de l'Etat des mesures palliatives de décentra-

lisation pour les situations les plus urgentes.

Mais on n'a rien à demander à la S.G.F. capitaliste.

Jacques TRUDEL

Le destin de Gérard Pelletier

Je risque une prédiction: M. Pelletier ne sera plus longtemps rédacteur en chef de La Presse. Ou il démissionnera, ou on le remerciera.

Primo: M. Pelletier n'a presque pas écrit dans La Presse depuis sa réapparition. Secundo: Il a préféré écrire dans Cité-Libre ce qu'il pensait de Herr Wgner, alors qu'on aurait pu s'attendre de sa part à au moins autant de courage que Claude Ryan qui a émis ses doutes sur l'honorable Wagner dans un éditorial du Devoir dont il est le directeur. Tertio: Vincent Prince dans un éditorial du 16 janvier 1965, dans La Presse, écrit sur M. Wagner des choses qui ne concordent pas du tout avec ce que Gérard Pelletier pense du même personnage.

J'en déduis que les propriétaires de La Presse par l'entremise de Vincent Prince ont voulu ainsi prendre leurs distances par rapport à Gérard Pelletier.

Gérard Pelletier, quoi qu'on en pense par ailleurs, est un gars sincère et qui défend ses idées quoi qu'il en coûte. Ce n'est pas un poste de directeur et un salaire de \$25,000 qui lui feront taire ses opinions.

Mais les propriétaires savent qu'il serait dangereux actuelle-

ment de remercier Gérard Pelletier, car il rallierait l'opinion derrière lui. Gérard Pelletier de son côté attend peut-être que les propriétaires tirent la première balle.

Que se passera-t-il? Ouvrez vos yeux, vos oreilles et votre nez (car il y a une odeur de poudre dans l'air) et attendez.

Gaëtan TREMBLAY

De l'alcool à l'athéisme

Le génie du cabinet provincial s'est manifesté avec l'éclat qu'on lui connaît tout dernièrement. Nous avons tous reconnu l'impressionnante personnalité d'Emilien Lafrance derrière la citation "Parents, gare à l'école athée".

Le succulent Ministre de la Famille est un obsédé de l'assainissement sanctificateur: boissons dégradantes, anti-cléricalisme, éducation athée, étatisme criminel, tout y passe.

Cette révolution, qui sabote les grands principes moraux religieux, nationaux et familiaux, villipendée par Emilien, ce penchant pour l'athéisme prôné par une clique d'agnostiques-pseudo intellectuels méprisables, le ministre l'accuse avec emphase. Un peu de sérieux que diable! On croirait entendre le directeur d'aujourd'hui-Québec. La bouffonnerie a des limites.

Dehors Lafrance, on en a sou pé des cadavres politiques.

Claude BLOUIN

revue de presse

Par :
Michel BOURDON

Les affaires

Les accords Pearson-Johnson sur le libre échange des automobiles entre le Canada et les Etats-Unis apparaissent de plus en plus comme un marché de dupes. L'hebdomadaire financier disait pour sa part dans son édition du 25 février:

"G.M. construit ou assemble, en Ontario, des Chevrolet et des Pontiac, mais elle importe 'tout rond' des Buick, des Oldsmobile, des Cadillac. Comme il n'y a plus, pour elle, de douanes à payer, elle sauve (sic), dans le cas des importées, 17½% du prix coûtant global et proportionnellement à la valeur des pièces importées pour les autres. D'accord avec le gouvernement, elle fait valoir des prétextes pour étendre pour une période plus ou moins longue (jusqu'à trois ans dit-on) la baisse des prix de vente. Donc, les automobilistes continuent de payer au prix américain, plus les droits d'accise (11%) plus l'équivalent des douanes (17½%) que G.M. n'a plus à payer et qu'elle peut donc encaisser. Du coup, elle a de quoi gonfler les

salaires (N.D.L.R.: ça j'en doute) et les dividendes "de son monde" (N.D.L.R.: ça, c'est plus certain!) et se monter, sans risques ni déboursés, des chaînes de montage automatisées propres à fabriquer des dividendes..."

Cet article nous porte à croire que le rédacteur du journal financier vient tout juste de découvrir que les gouvernements bourgeois légifèrent habituellement au profit des capitalistes qui les maintiennent au pouvoir.

Dans le cas qui nous occupe, cinquante millions de fonds publics (le revenu que retirait anciennement le gouvernement des droits de douanes et de la taxe d'accise) passeront chaque année aux mains de la sacro-sainte entreprise privée... Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark...

LA PRESSE

On a beaucoup parlé ces derniers temps des vilains journalistes qui glissent des commentaires dans un compte rendu. Chose curieuse, les ré-

actionnaires qui misent là-dessus ne considèrent habituellement comme indus que les commentaires défavorables au désordre établi. Ils ne réagiront tout probablement pas à la lecture des extraits suivants

d'un article paru dans le quotidien de la rue St-Jacques à propos de la première réunion publique de "Parti-Pris":

"Le théologien de "Parti-Pris" a souligné qu'assez curieusement la bourgeoisie n'a

pas tenté de favoriser, à son profit, l'indépendance du Québec (...). La réunion s'est clôturée par une quête, comme à la messe du dimanche, au profit des "oeuvres" du Club "Parti-Pris"..."

Le Quartier Latin

journal bihebdomadaire des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M., le QUARTIER LATIN est membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur: Serge Ménard

Assistant-directeur: Jacques Elliott — Rédacteur en chef: Daniel Latouche — Chef des nouvelles: Chantal Gagnon; assistant chef des nouvelles: Christiane Richard — Reportage: Roch Denis — Directeur artistique: Jules Arbec; rédacteur en chef: Roch Poisson; secrétaire: Sylvie Roche — Secrétaire de la rédaction: Jan Stafford.

Service des nouvelles: Chantal Gagnon, Christiane Richard, Pierre-Louis Guertin, Nicole Fortin, Raymond Roy, Mance Vigeant, Louis Falardeau, Michèle Dubreuil, Denis Lamy, Yves Dumais.

Editorialistes: Claude Girard, Gaëtan Tremblay, Roger Soublière, Jacques Trudel, Denise Bombardier-Lamontagne, Jacques Desmarais, Michel Bourdon, Pierre-Louis Guertin.

CHARGES DE CHRONIQUES — Affaires internationales: Claude Bachand — Affaires nationales: Claude Blouin — Nouvelles étudiantes internationales: Daniel Latouche — Politique: François Le Duc.

Chef de la photographie: Serge Proulx — Maquettistes: Michel Bourdon, Jacques Elliott.

PUBLICITE: Georges Lefebvre, 739-4777 — Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00 — REDACTION: 2222, av. Maplewood, Mtl-26; tél. 733-2128; Centre Social: chambre 707.

Imprimé à 8430, Casgrain, Montréal — Michel Provost, imprimeur

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.

LA SEMAINE D'ANTHROPOLOGIE

Les étudiants du département d'Anthropologie de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal ont le plaisir de vous informer qu'une SEMAINE D'ANTHROPOLOGIE se tiendra du 1er au 6 février. Au cours de cette semaine, le grand public est cordialement invité à participer aux différentes activités.

Une exposition comportant principalement des objets ethnographiques

ainsi que des vitrines et tableaux retraçant l'évolution de l'Humanité aura lieu à la Mezzanine du Centre Social de l'Université de Montréal, 2222 av. Maplewood.

Le département présentera également une série de conférences et de colloques à 8 h. 15 du soir en la salle E 310 de l'Université de Montréal.

LUNDI 1er FEVRIER

"La recherche anthropologique au Canada français" avec

messieurs Marcel Rioux, professeur de sociologie et Guy Dubreuil, anthropologue;

MARDI 2 FEVRIER

"Le racisme devant la science" par le docteur Jean Benoist, directeur du département d'Anthropologie de l'Université de Montréal;

MERCREDI 3 FEVRIER

"The Hunters", film ethnographique avec une introduction de monsieur Michel Brault;

JEUDI 4 FEVRIER

"Magie, Religion et Santé Mentale" avec le docteur Pierre Lefebvre, psychiatre, monsieur Emerson Douyon, psychologue et monsieur Louis Molet, anthropologue.

L'ouverture officielle de la Semaine d'Anthropologie sera

sous la présidence de monsieur Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences Sociales. **LES JOURNALISTES (presse, radio et télévision) SONT PARTICULIEREMENT INVITES** à cette ouverture officielle qui aura lieu le lundi 1er février à 5 heures au salon des messieurs (3ème étage) du Centre Social.

Pour plus de renseignements, on peut s'adresser à Alice Boltrami 733-9951 ext. 328.

Le paysage se déchiffre et s'illumine — On voit

"Le temps doit venir — si nous survivons au mésusage que nous avons fait des sciences physiques — où nous devons reconnaître comme les plus importantes de la science moderne les découvertes de l'Anthropologie culturelle." Est-ce un anthropologue en mal de publicité, ou soucieux de mettre l'accent sur la beauté de sa discipline qui s'exprime ainsi? Ou un lecteur de "Planète" enragé d'ethnologie? Non pas. C'est le biologiste américain Paul B. Sears, ancien président de l'"American Society for the Advancement of Science". Pour moi, cela veut dire à peu près ceci: que l'Homme a toujours été, jusqu'à fort récemment, plus curieux du spectacle des phénomènes naturels qui l'entourent que de l'incroyable théâtre qui s'est joué et continue de se jouer en lui-même:

- pulsion évolutive,
- forces contradictoires qui le poussent, les bras et les yeux tendus en avant
- et les poings souvent dressés contre sa propre image,
- les autres "lui-même";
- très lente assomption à travers son historicité.

Vers quoi? Vers cette actualisation toujours plus vélocité, toujours plus délirante, de sa puissance et de sa fragilité.

L'HOMME, PREVISIBLE "HIC ET NUNC", INSAISSISSABLE A LONG TERME POUR CE QUI REGARDE L'AVENIR.

Au moment où la terre se referme sur les races et les peuples, on se retrouve comme des enfants (ou des vieillards à la Samuel Beckett) prisonniers d'un hangar bourré de dynamite, avec, dans tout le corps, une angoisse et une envie de jouer, de FAIRE QUEL-

QUE CHOSE, qui les démanche...

Certes, on en a déjà vu sauter d'autres, au cinéma, à la TV, souvenirs de guerres anciennes racontées dans des livres de fantômes bavards et inutiles. Mais tout ça, des images lointaines, déjà brouillées... SI ON ESSAYAIT? Passer le temps, tuer l'angoisse. La porte du hangar est bien fermée. D'ici à ce qu'on en sorte (en fusée atomique), il s'en passera des choses. On a le temps de s'ennuyer. Surtout pas ça. L'angoisse à son faite, alors joue, joue pas, joue, joue pas... etc.

On contrôle l'énergie atomique, mais on ne contrôle pas l'instinct de guerre. On guérira bientôt le cancer, mais les pathologies sociales restent à peu près sans remède.

On clame l'échec des philosophies, la mort des dieux face aux sciences, mais, comme celles-ci sont impuissantes à adoucir les morsures de la "bête angoisse", on érige en divinités nouvelles le Mamon technologique et le Moloch de la civilisation industrielle. Confort, ronronnements d'une cybernétique de l'inconscience, alors qu'il faudrait une mutation psychologique radicale, un bouleversement de notre vision du monde. C'est maintenant que commence la véritable anthropophagie... celle de la conscience humaine et de ses libertés qui semblent un poids aux hommes d'aujourd'hui.

Alors, quoi faire?

Creuser les strates de l'humain ou plus précisément de cette dimension fondamentale du Vivant qu'est l'ANTHROPOLOGIQUE (Jacques Berque):

- l'Homme et ses structures sociales,
- l'Homme et ses dieux,

- l'Homme et ses jeux,
- l'Homme et son masque tragique, ambigu comme celui du Théâtre:
- la moitié du visage: Eros;
- l'autre moitié: Thanatos.
- Melpomène et Tholie de lui-même...

Faire le tour de l'humain, c'est plus difficile que des minéraux. Mais nous n'avons pas le choix. Le pouvoir ancien et démiurgique de la Parole est maintenant dévolu à la Science, de fait, et aussi dans la mesure où le rôle social de la Poésie et des rituels diminue. (Ici, la parenthèse serait trop longue...)

NOMMER était à la fois un acte familier et redoutable, selon le niveau des significations exprimées. NOMMER, c'était créer ou détruire les choses, les êtres. C'était lever des bornes milliaires à la conscience, secréter des réseaux de signes, clairs ou nocturnes, aériens ou chtoniens où se percevaient dieux et démons. C'était apprendre et connaître. On ne peut qu'envier ce relatif "confort intellectuel" des ancêtres.

Les choses ne sont plus aussi simples.

Certes, aucune science, et les sciences humaines moins que les autres, n'est confortable. Mais, de toutes les sciences humaines, l'Anthropologie est probablement la plus inquiétante (et devrait être la plus inquiétée...) parce que les questions essentielles qu'elle pose ne provoquent pas encore la naissance de réponses d'une importance proportionnelle, parce que l'objet de son étude est fondamentalement fuyant. C'est l'homme, le dieu infirme, malade et grandiose: quand il s'agit de l'étudier, son cercle est partout et sa circon-



férence nulle part... à la fois compact et translucide. L'Anthropologie, la plus inquiétante des sciences humaines, peut-être parce que la plus orgueilleuse...

Une fois épuisées, inventariées les structures sociales, celles du langage et de la Pensée, le jeu, le drame seront-ils clos? Nous reposerons-nous? Nous reposerons-nous enfin? Tout restera à faire. Il restera à l'homme, s'il en a encore la force, à se ré-inventer, à se

guérir de lui-même, à grandir.

Teilhard de Chardin, on peut le discuter à l'infini. Mais il écrivait ce mot. Pour moi, c'est un peu toute l'Anthropologie, celle, du moins, qui devrait être.

"LE PAYSAGE SE DECHIFFRE ET S'ILLUMINE.

On voit."

Mais au pays des aveugles...

Yves PREFONTAINE

Évolution de l'homme

Parmi les nombreuses conquêtes accomplies par l'homme au cours des 100 dernières années, la connaissance progressive de la transformation diachronique des espèces est certainement parmi les plus importantes. Elle a donné à l'homme l'espoir de trouver des origines à l'univers et au monde vivant autrement que par une intervention divine directe et récente (1) et a satisfait l'esprit qui veut intégrer dans la nature tous les phénomènes qu'il conçoit. Elle a montré à l'homme que l'histoire de la vie répond d'une dynamique et non pas de la persistance d'un état stationnaire, et elle nous a appris que l'homme n'est pas né tel qu'on le rencontre aujourd'hui.

L'homme comme tous les autres êtres vivants, est le terme actuel d'une évolution, d'une évolution qui a commencé il y a quelque 2,000,000,000 d'années et qui s'est particularisée il y a au moins 25,000,000 d'années dans la direction ho-

minidée. Il est donc un être qui doit se définir d'une façon dynamique comme le RESULTAT actuel de nombreuses tendances anatomiques et psychiques, et aussi comme un simple JALON face aux tendances que lui-même représente.

L'évolution de l'homme-créateur-d'outils, et par conséquent déjà possesseur d'un psychisme réflexe, n'a qu'un peu plus d'un million d'années, et les données actuellement connues nous permettent de penser qu'il est probablement né en Afrique. Son apparence physique devait être celle des Australopitèques et ses principales caractéristiques devaient être: une réalisation avancée de la station droite et de la marche bipède, un cerveau à peine supérieur à celui des Anthropoïdes actuels, une main n'ayant pas encore toute la perfection de la vôtre, un front très bas et une face encore très simienne.

Le stade suivant est celui représenté par les Pithécantro-

piens. Ces êtres qui vivaient il y a quelque 500,000 ans ont été trouvés aussi bien en Afrique qu'en Chine et à Java. Ils sont un peu plus grands que les Australopitèques, ont un cerveau plus volumineux et une face plus humaine, mais ils conservent encore beaucoup de caractères primitifs: aplatissement du front, bourrelet sus-orbitaire en forme de visière, mâchoire inférieure pratiquement sans menton, cerveau relativement peu volumineux par rapport à leurs successeurs, etc.

Puis, il y a environ 100,000 ans, apparaissent les pré-Néandertaliens et les Néandertaliens qui formeront une nouvelle nappe humaine. Anatomiquement leurs membres suggèrent une musculature puissante mais leurs différences d'avec les hommes modernes sont minimales sur le squelette. Elles sont plus fortes au niveau du crâne mais ce dernier recouvre un cerveau aussi volumineux que le nôtre, le front

est plus haut, le menton est plus accusé et la dentition est plus réduite que chez les prédécesseurs. Ils habitent les cavernes, ont un outillage perfectionné, ils ensevelissent respectueusement leurs morts et rendent un culte à certains animaux, les ours en particulier.

Enfin, pour terminer la galerie de nos ancêtres, les hommes du Paléolithique supérieur nous apparaissent il y a 30-40,000 ans comme tout à fait semblables à nous. Leur religion est développée, ils inventent l'art, construisent des huttes, chassent au propulseur, au harpon, à l'arc... Leurs successeurs immédiats inventeront l'agriculture, la poterie et la domestication, en continuant ainsi, avec une accélération nouvelle, la grande marche vers la civilisation.

De l'invention de l'agriculture à Einstein il n'y aura même pas 10,000 ans, alors qu'il aura fallu plus d'un million

d'années pour permettre à l'homme-créateur-d'outils d'enterrer ses morts rituellement et d'inventer l'art.

N'oublions pas cependant que, sous-tendant tout cela, il aura fallu deux milliards d'années à l'évolution de la vie pour découvrir l'homme, cet être qui de plus en plus tend à savoir, à comprendre et qui tend de plus en plus à saisir l'évolution pour la maîtriser, la diriger. Deux milliards d'années pour découvrir un être qui peut, en quelques secondes, se détruire lui-même et tout ce qui l'a fait.

Norman CLERMONT

(1) La science en elle-même n'a pas à se préoccuper de quelque intervention divine que ce soit. Elle n'exclue pas nécessairement cette dernière, elle ne s'en préoccupe pas, sa réalité étant d'un ordre métaphysique.

L'anthropologie et la culture

Cette science est-elle plus qu'une catégorie aussi vague qu'utile, sous laquelle seraient rangées pêle-mêle, des préoccupations archéologiques, folkloriques, génétiques, linguistiques, etc? Le fait qu'elle s'est traditionnellement attachée à l'étude des peuples dits primitifs ne pourrait-il pas lui conférer une quelconque spécificité? Ceci reviendrait pourtant à signer son arrêt de mort, puisque ces populations reçoivent de plus en plus la visite de médecins, démographes, économistes, tandis que les anthropologues eux-mêmes n'hésitent plus à rapatrier leurs travaux. L'anthropologie ne peut se définir, pas plus qu'aucune science d'ailleurs, par un objet d'étude qu'elle serait seule à examiner. Elle doit plutôt se caractériser par une visée particulière, un mode propre d'interrogation acquis à l'occasion de ses premières expériences exotiques, mais qui aujourd'hui doit pouvoir s'appliquer aussi bien à New-York et à Londres que dans une tribu australienne. Quel est ce mode?

Comme une coquille d'oeuf, cédant à la fois à des pressions internes et externes, l'ancien concept de culture n'a pu résister au 18^e siècle. La vague révolutionnaire européenne y avait à peine apporté la masse des traditions populaires, que le cortège des coutumes et croyances exotiques, empruntant en sens inverse les sentiers ouverts par l'entreprise coloniale, venait lui aussi accentuer l'étroitesse de cette notion toute aristocratique et occidentale. L'anthropologie est née de ce besoin d'octroyer un nouveau sens à ce concept. Son regard à longue portée ne pouvait manquer de lui faire découvrir des reliefs jusque-là demeurés plus ou moins ignorés. Habitué à ne considérer que leur propre société qui, au sur-

plus, était à se façonner, les anciens observateurs saisissaient mal la ligne de démarcation entre, d'une part, les matériaux bruts internes ou externes à l'homme (la nature) et, d'autre part, ce qui relève de ce dernier (la culture). Mis en présence de l'éventail des entreprises culturelles, ceux qu'on a déjà reconnus comme les astronomes des sciences sociales furent tout de suite frappés par la diversité des moyens mis en oeuvre pour s'adapter aux données naturelles brutes. Grâce à cet effet de perspective, à ce recul, la ligne de démarcation tendait à se préciser. Pour désigner l'ensemble de ces moyens, on a repris la vieille notion de CULTURE. C'est là, semble-t-il, la visée propre de l'anthropologie. Elle se veut une théorie de la culture, c'est-à-dire de la multiplicité des aventures culturelles passées, présentes et futures, et des mécanismes internes qui animent chacune d'elles. Au terme de cette visée, au delà de la diversité extérieure, on touche au roc de l'identité fondamentale des gestes humains.

Mais pourquoi trouve-t-on, dans les départements d'anthropologie, une telle diversité d'enseignement? La langue est le fait culturel par excellence. Les autres faits culturels (Religion, organisation familiale, etc.) sont de plus en plus étudiés au moyen de méthodes s'apparentant à celles des linguistes. On ne s'étonnera donc pas de rencontrer une chaire de linguistique en anthropologie. L'archéologie, dans la mesure où elle parvient à ajouter des cas à la comparaison inter-culture, y trouve aussi sa place. L'anthropologie physique parle du passage de l'animal à l'homme, et des indices anatomiques et physiologiques délimitant les groupes raciaux actuels.

Ces disciplines hautement spécialisées sont aussi tributaires de l'anthropologie culturelle, puisque la langue n'est qu'un des divers systèmes de communication par lesquels se définit la culture, puisque les vestiges archéologiques n'ont de sens que si on peut y déceler la marque d'une intention culturelle et, enfin, puisque la culture impose

diverses techniques de corps et détermine même, par la prescription et la proscription de certaines unions, la circulation des gènes.

Aussi, sans préjuger de sa genèse, la culture ne peut être traitée scientifiquement que si on la considère comme un ensemble de systèmes de communication, c'est-à-dire comme un fait d'ordre

intellectuel, qui laisse sa trace aussi bien sur les objets, sur le sol, sur les corps humains que sur l'esprit des membres du groupe. Au delà de l'hétérogénéité apparente de l'anthropologie, on le comprend mieux maintenant, de dessiner une théorie générale qui en est une de la Culture.

Rémi SAVARD,
Professeur.

Corridor

Le métis llam s'était levé tôt pour rejoindre la baie des porcs-épics. Hier, paraît-il, le détroit y avait refoulé les dernières glaces du printemps. Peut-être quelques phoques, à coup sûr des vieux, s'y attardaient encore.

La veille, il avait accepté que l'étranger, celui qui dessinait des tas de croquis et voulait tout savoir, l'accompagne dans sa route. N'avait-il pas insisté tant et tant ces derniers jours. Llam avait d'abord refusé, un peu par timidité; à vrai dire, il éprouvait une sorte d'indignité. L'homme blanc venait de si loin, sûrement par delà les huit rameaux de la rivière de l'Ours Noir, où le castor avait trouvé refuge. Bien au-delà encore, avait-on dit un soir: llam avait entrevu l'abondance, les milliers de bêtes à fourrures que lui et les siens avaient sans doute repoussées dans cet arrière pays. Le messager Ernek avait même prétendu qu'on trouvait là-bas des arbres si longs que des maisons avaient plusieurs deuxième étage.

Pourquoi l'étranger s'intéresse-t-il à moi? Hier seulement il avait compris, en se rappelant le départ de son frère, broyé

par les glaces. Vingt jours déjà, alors que le phoque était toujours là. Oui, l'étranger, c'était lui de retour pour les dernières chasses.

Toute la nuit, llam avait anticipé la chaleur du côté à côté renouvelé. Il allait partager à nouveau, sur les bancs de glace, l'inquiétude de l'attaque, l'ivresse du défi, la crainte de l'échec puis l'exaltation à la vue de la bête traquée, humiliée.

En longeant la côte, ils atteignirent rapidement le creux de la baie. Tout au long du trajet. Llam précédant l'étranger ne s'était pas retourné. Son fusil à bout de bras, il avait marché sans arrêt, pressé d'aborder le champ de glaces: là seulement, il allait pouvoir rencontrer le regard... de son frère. La baie apparaissait bleutée à travers des carcasses de toutes formes. On aurait dit que le vent avait dressé là en d'énormes amoncellements toutes les dernières glaces de la côte. Llam s'arrêta, brûlé par la fièvre de la chasse qui l'envahissait. Devant l'embâcle, il retrouvait sa liberté; il n'éprouvait plus d'indignité: ici il pouvait accorder son ardeur à celle de l'homme blanc.

Il se retourna comme pour inviter enfin son frère à s'engager avec lui sur le désert de glaces. L'étranger ne le vit pas; grimaçant, les doigts figés par le froid, il terminait maladroitement sur un calepin le tracé de l'itinéraire suivi. Llam insista, pointant son fusil sur un large récif de glace: "Derrière, un phoque peut-être...", il s'interrompit brusquement en remarquant que l'autre n'avait pas d'arme...

L'étranger leva la tête, pensa à sa caméra: il valait mieux, il est vrai, en ajuster tout de suite les mécanismes de base, ainsi gagner du temps pour surprendre le phoque au moment voulu. Il n'avait pas prévu l'effet du froid humide. En manipulant l'appareil, il comprit vite qu'il ne fonctionnerait pas: "J'aurais dû prévoir et rester au camp; j'avais tant à faire," lança-t-il à llam.

Après un moment, il reprit: "Allons, un feu de bois nous réchauffera avant de retourner et puis... tu me parleras des phoques". Llam allongea son regard au-dessus des glaces; c'est près d'ici que son frère était mort.

Pierre JOLIN

La littérature haineuse :

Un projet de loi à surveiller

NOTE DE LA REDACTION — La littérature haineuse constitue un problème pour une société, surtout si on se sert des voies officielles pour la faire parvenir à destination, c'est-à-dire la Poste. Les Juifs du Canada estiment qu'ils sont actuellement la cible de cette littérature et ils ont demandé au gouvernement fédéral de la "censurer". Mais le problème est grave, car qui pourrait garantir que la censure d'une certaine littérature n'amènera pas la censure pure et simple de tout le courrier ? C'est le problème que fait ressortir la lettre de notre correspondant; nous la soumettons à nos lecteurs parce que, croyons-nous, c'est une question qui fait peu de bruit mais qui risque d'être lourde de conséquences. Notons qu'un comité du gouvernement fédéral a été récemment formé pour tudier la question; l'abbé Gérard Dion et M. Pierre-Elliott Trudeau, notamment en font partie.

BREF HISTORIQUE

A la lecture des débats, vous constaterez que l'on a cherché d'abord à charger le Ministre des Postes du devoir de censurer les écrits visés. En pratique, cela veut dire les fonctionnaires de la filière. Dans notre sainte province, ce fonctionnaire pourrait très bien être un chevalier du Saint-Sépulcre, un membre des Ligues du Sacré-Coeur ou du Club du Premier Vendredi du Mois, ou un sociétaire de l'Opus Dei, ce qui ne garantirait aucunement ni sa largeur de vue ni son érudition.

Le Ministre des Postes, en refusant cette charge (page 9347), a indiqué que cela conduirait à l'ouverture des lettres cachetées...

Nous croyons que le Ministre des Postes a agi par principe. Nous croyons, en toute humilité, que la campagne d'écrits dans les journaux de langue anglaise, les interventions auprès des membres du cabinet fédéral, des sénateurs et des députés, ont pu faire ouvrir des yeux, si nous en jugeons par le nombre de réponses favorables reçues de ces personnes.

Tout accroc à la liberté de la presse peut mener très loin, et ne nous endormons pas sur nos lauriers. Il ne faut pas laisser au hasard d'un vote "à la sauvette" par un quorum minoritaire un vendredi après-midi le sort d'un projet de loi qui, une fois dans les statuts, peut nous causer des ennuis sérieux pendant des décennies.

Tout projet de loi concernant la liberté de presse et d'expression peut être lourd de conséquences à cause justement des modalités d'application (par la police) et d'interprétation (par les magistrats).

Le cliché dont on se sert dans ce projet de loi en est un qui semble équitable, à première vue : race, couleur, religion. Or, il arrive que si nous appartenons tous à une race (la race humaine?), et que notre peau a invariablement une couleur (?), nous ne sommes pas tous adhérents à une "religion" — terme généralement interprété BIEN MALHEUREUSEMENT, comme "appartenance à une église reconnue par la loi". Ce cliché

laisse à découvert justement une minorité que l'on pourrait continuer à mépriser, calomnier, ridiculiser, etc. ... et qui ne pourrait plus répondre : les agnostiques, les laïques, les athées, les indifférents religieux, etc.

Si le désir est de réellement protéger TOUT LE MONDE, on n'a qu'à amender l'article 248 du code pénal, en ajoutant, après le mot QUELQU'UN, "d'un groupe ou d'une catégorie de personnes".

Il ne serait plus nécessaire alors de diviser ENCORE UNE FOIS les gens en "race, couleur, religion", divisions qui fomentent justement cette haine, ce mépris que tous regrettent et condamnent.

Ici, ne pas confondre "groupe" et "catégorie". Exemples :

GROUPES :
L'orchestre symphonique de Montréal;
La M.L.F.;
La Ligue des Droits de l'Homme;
Le Syndicat des Menuisiers No. 98.

CATEGORIES :
Les musiciens;
Les agnostiques;
Les humanistes;
Les ouvriers.

Il saute aux yeux que les "groupes" peuvent, en cas d'attaque, se défendre au moins par la parole, les écrits, l'action, etc. Ils sont déjà REUNIS et peuvent, jusqu'à un certain point, sauvegarder leurs intérêts, etc. Tandis que les "catégories" n'ont pas de porte parole, ne sont pas nécessairement groupés, et sont par le fait même justement à la merci de ceux qui, sous le couvert du mot "religion", peuvent les noircir, les calomnier, etc. A ce sujet, je vous recommande la lecture de la page 31 de l'opuscule "AURONS-NOUS DES ECOLES NEUTRES?", publié par Les Editions Notre-Dame-du-Cap, présentation de Monseigneur Landry, "cum permisso Ordinarii": à l'effet que les incroyants font des actions abominables, qu'aucun d'eux ne fait le bien, qu'ils sont tous perversis, etc., citation tirée de l'Evangile des Chrétiens. De plus, si vous achetez cette brochure en quantité, on vous donnera un RECU DE CHARITE

que vous pourrez déduire de vos impôts. La totalité des citoyens fait les frais des insultes envers une minorité qui demande des écoles pour leurs enfants.

Posons-nous la question. La loi est acceptée, disons. QUEL POLICIER QUEBECOIS IRA ARRETER MONSIEUR LANDRY DEMAIN MATIN? Renversez la situation. Un pauvre bougre émet l'opinion que les processions de vieux ossements de Saints morts en Europe depuis des siècles et importés au Canada avec pompe et circonstance sont des choses ridicules. Vlan! Insulte à la religion. Procès, prison, etc.

Impossible? Les plus âgés d'entre vous se souviendront de la lutte de 20 ans des Témoins de Jéhovah (1933-1953) avant que la Cour Suprême leur accorde le droit de distribuer leurs écrits dans notre Province. Et la loi du cadenas? Et le cas de Roncarelli? et ainsi de suite.

Que faire? A mon humble avis, il ne faut pas créer de loi inutile, sans que le besoin soit clair et évident. Or, dans ce projet de loi que moussé le Canadien Jewish Congress, de quoi s'agit-il? Il s'agit de revues ou pamphlets imprimés AUX ETATS-UNIS et expédiés au CANADA dans deux ou trois universités de langue anglaise. SANS QUE LES DESTINATAIRES EN AIENT FAIT LA DEMANDE. Aucun de ces écrits n'a été expédié en français. Presque le tiers de la population du Canada est déjà hors de cause. Mais, si on passe une loi dangereuse, toute la population sera sujette aux abus d'application, d'interprétation, de chantage, etc.

De plus : où est le besoin d'une loi? PAS UN SEUL INCIDENT de violence verbale ou physique sur la personne d'aucun citoyen canadien d'origine étrangère n'a été rapporté depuis la distribution de ces écrits (sans doute ridicules) que l'on peut, comme le suggère "Le Star", simplement jeter au panier sur réception.

Si nous nous aventurons sur le chemin de la répression non-justifiable de la presse, il nous sera presque IMPOSSIBLE d'en fixer les limites, comme dit le Ministre des Postes.

Je n'ai aucune fausse honte à dire que, non seulement je ne suis pas anti-sémite, mais que les Juifs me sont très sympathiques. Mais, justement parce qu'ils sont (je le crois) mes AMIS, je ne peux pas les laisser faire un faux-pas dont ils seraient les premiers à souffrir plus tard. Hitler baillonna la presse en 1933 et passa les lois anti-juives en 1935... alors que les journalistes n'étaient plus là pour protester. Entre temps, ils étouffa les unions ouvrières, le parti communiste, les sociaux-démocrates, persécuta les Romanches (Gypsies), etc.

Un dicton américain nous dit qu'il est facile de brouiller les oeufs mais plus difficile de les remettre en état, "It's easier to scramble an egg than to unscramble it"...

N'attendons pas que la loi soit passée. N'attendons pas que la police vienne chez vous à quatre heures du matin (comme chez moi) fouiller dans votre bibliothèque sous le plus vague des prétextes. N'attendons pas que l'on vous envoie SANS QUE VOUS LE DEMANDEZ un écrit "devenu illégal" pour venir ensuite le saisir chez vous et vous foutre dedans.

Lisez le texte de loi. Lisez les débats. Réfléchissez. PERSONNE D'AUTRE PEUT FAIRE CECI POUR VOUS. Mais, votre député peut faire adopter la loi ou une autre encore plus néfaste en votre nom. Formez votre opinion. Communiquez avec votre député par écrit ou par téléphone. Ecrivez au Comité nommé pour l'étude du bill : Monsieur John R. Matheson, député de Leeds, Ottawa, Ontario.

Faites-lui connaître votre pensée. Inscrivez-vous comme témoin devant ce comité, si vous voulez aller plus loin. Communiquez avec le comité ad hoc de Montréal nommé tout récemment par le Ministre de la Justice pour étudier la question. Il y a deux membres à ce comité :

Maitre Saul Hayes, c.r.,
Directeur du Canadian Jewish Congress, 493 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
Maitre Maxwell Cohen, c.r.,
Doyen de la Faculté de Droit à l'Université McGill, Montréal.

Mes 25 ans d'expérience à l'intérieur du système judiciaire (criminel, militaire et civil) m'imposent le devoir de vous avertir... maintenant.

Joseph LA RIVIERE.

Le texte de la loi projetée

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

Bill C-43

AN ACT TO AMEND THE POSTE OFFICE ACT

Loi modifiant la loi sur les Postes (Hate Literature) (Ecrits haineux)

Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows :

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète :

1. Section 7 of the POST OFFICE ACT is amended by adding there to, immediately after subsection (1) thereof, the following subsection :

1. L'article 7 de LA LOI SUR LES POSTES est modifié par l'insertion, immédiatement après le paragraphe (1) du paragraphe suivant :

"1 (a) Every one is deemed to commit an offence, within the meaning and for the purpose of subsection (1), who makes use of the mails for the purpose of transmitting or delivering anything that is calculated to bring into hatred, ridicule or contempt, any person or group of persons by reason of race, national origin, colour or religion, but this subsection does not apply to a person who makes use of the mails for mentioned in subsection (4) of Section 151 of the Criminal Code.

(1a) Est réputé commettre une infraction quiconque, au sens et aux fins du paragraphe (1), emploie la poste pour transmettre ou livrer une chose destinée à faire

hàir, ridiculiser ou mépriser toute personne ou tout groupe de personnes pour des raisons de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion, mais le présent paragraphe ne s'applique pas à quiconque emploie la poste pour transmettre ou livrer une chose mentionnée au paragraphe (4) de l'article 151 du Code Criminel.

ARTICLE 248

DU CODE CRIMINEL

ARTICLE 248

OF THE CRIMINAL CODE

A defamatory libel is matter published, without

Un libelle diffamatoire consiste en une matière

Lawful justification or excuse, that is likely

Publiée sans justification ni excuse légitime, et

To conjure the reputation of any person

De nature à nuire à la réputation de quelqu'un

By exposing him to hatred, contempt or ridicule,

En l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule,

Or that is designed to insult the person concerning

Ou destinée à outrager la personne contre qui

Whom it is published...

Elles est publiée...

250 — 5 year is the penalty if you know it's false

Peine de cinq ans si vous savez que c'est faux

251 — Two years if you publish it...

Deux ans s'il vous le publiez...

etc.

La tournée de l'UGEQ

Au Saguenay-Lac-St-Jean, enthousiasme et méfiance...



Le président de l'UGEQ, M. Jacques Desjardins et son trésorier M. Gilles Gauthier ont entrepris, depuis la semaine dernière, une tournée de recrutement et d'information à travers la province. Les régions du Saguenay et du Lac St-Jean, deuxième sur la liste de la tournée groupent une population d'environ trois cent mille habitants dont le tiers fait partie de la gence estudiantine. La jeunesse, le dynamisme mais aussi l'isolement donne

à cette population un caractère un peu spécial d'enthousiasme et de méfiance devant les beaux projets venant de la métropole. Cependant la proposition de M. Desjardins de mandant de former des régionales, laissant ainsi à la population étudiante locale l'initiative de la formation de comité et des services de l'UGEQ, a semblé être bien accueillie par les jeunes.

La méfiance des étudiants de la région n'est pas sans rai-

sons. La plupart des institutions concernées par l'UGEQ, collèges classiques, instituts techniques, écoles normales sont déjà affiliées, ou l'ont été, à des associations telles FAGECQ, la FNQ, et OGESQ. Or, il semble que ces organismes n'aient pas rempli toutes leurs obligations envers les institutions des régions éloignées. Durant les assemblées tenues par M. Desjardins, une question revenait souvent et qui était celle-ci: "Que nous

apportera l'UGEQ à nous du Saguenay ou du Lac St-Jean?"

D'ailleurs, chez les étudiants du secondaire que nous avons rencontrés et qui n'ont pas fait l'expérience des affiliations, on ne discernait aucune méfiance; au contraire, ces étudiants du secondaire étaient plutôt vexés de ne pas avoir été invité à faire partie de l'UGEQ.

Outre cette méfiance, les étudiants semblent quelque peu inquiets devant les changements qu'apporte le rapport Parent. Sans être en réaction contre les données du rapport, les étudiants des collèges classiques sentent la fragilité et le vague de leur situation. Ainsi, la formation de régionale de l'UGEQ ne peut se faire avant de savoir autour de quelles institutions se grouperont les étudiants de 15 à 18 ans. D'ailleurs, au sujet du rapport Parent, il est à remarquer que l'opinion diffère d'une institution à l'autre. Plus l'institution est ancienne, plus les étudiants sont réticents à se mêler à la plèbe.

Les divergences d'opinions sur le syndicalisme étudiant rencontre les mêmes critères statistiques. C'est au "vieux" Petit séminaire de Chicoutimi qu'on rencontre les objections suivantes: "Un syndicat étudiant est une force dangereuse;" ou "une grève étudiante est une chose impensable", ou encore: "Le pré-salaire est plus que discutable."

Cependant, il ne faut pas généraliser; la plupart des étudiants que nous avons rencontrés sont plus que favorables au syndicalisme.

On peut dire, en conclusion, qu'il existe un intérêt certain pour l'UGEQ. La politisation du monde étudiant n'est pas un phénomène strictement métropolitain, mais l'isolement de certaines régions a empêché des voix de se faire entendre. C'est pourquoi, on demandera à l'UGEQ beaucoup de souplesse et une certaine cohésion pour que tous aient vraiment leur mot à dire et pour que tous sentent qu'ils collaborent à la force de frappe étudiante du Québec.

Nicole FORTIN

La proposition de M. J. Desjardins de former des régionales est fort bien accueillie...

moelleuse...mousseuse...
merveilleuse Molson!



la bonne biere de chez nous

**Le Quartier
Latin**

est le seul
journal qui
vous appartient

COLLABOREZ :

LOCAL 707

DU CENTRE SOCIAL

Le dossier des sports féminins à l'Université

Envisageons les faits, prenons conscience. Le blâme de la situation actuelle ne retombe pas nécessairement sur nos ancêtres. C'est à nous, étudiantes de l'Université de Montréal, de nous réveiller et de réaliser les facilités mises à notre disposition. Les sports n'existent pas seulement pour les athlètes mais pour chacune de nous. La détente physique représente un besoin, une nécessité.

"Si un exercice réussit à vous être une récréation, un stimulant pour remplir avec ardeur un travail ou vos devoirs d'étude, il se révèle dans sa vraie signification et dans sa propre valeur, il réalise heureusement son objet." "Cultiver la dignité et l'harmonie du corps humain, en développant la santé, la vigueur, l'agilité et la grâce. Le sport et la gymnastique ont comme fin d'éduquer, de développer et de fortifier le corps du point de vue statique et dynamique."

L'année 1964-1965 offre suffisamment d'ouvertures dans le sport pour les jeunes filles de l'Université de Montréal. Il y a un choix pour tous les goûts:

- Gymnastique féminine
- Gymnastique aux agrès
- Natation
- Quilles
- Basketball
- Volleyball
- Ski et ski de fond
- Escrime
- Tennis
- Athlétisme.

Les fascicules distribués en octobre dernier indiquent aux intéressées les procédures à suivre. Un kiosque au 4^{ème} étage du Centre Social fournissait les informations supplémentaires. Les personnes concernées étaient averties à l'avance des changements, s'il y avait lieu. Le Comité athlétique et le Département des Sports ont essayé de transmettre un intérêt sportif, mais l'encouragement est décevant.

Sur 1,488 filles inscrites à plein temps à l'Université, 206 participent, soit 13.8%, une augmentation de plus de la moitié sur l'année 1963-64. Espérons une amélioration appréciable pour l'an prochain.

Cette année, un trophée sera présenté à la faculté ayant le plus de participation au sport. Félicitations à la faculté de Nursing: 45.6% de participation.

QUE FAUT-IL PENSER ?

Le Comité des sports féminins a fait une enquête pour mieux connaître le pourcentage de la participation féminine au sein des sports à l'Université de Montréal depuis le début de l'année 64-65.

Les gérantes des principales activités vous donnent ici une appréciation personnelle, et les résultats concernant les sports en question:

BASKETBALL FEMININ

Rapport de ce qui s'est passé depuis les débuts.

Il y a eu deux rencontres contre St-Lambert Sr, les résultats sont les suivants:

St-Lambert vs U. de M.	
33	30
35	30

Une rencontre contre St-Lambert Jr, les résultats sont les suivants:

St-Lambert vs U. de M.	
52	49

2 rencontres contre N.D.G., les résultats sont:

N.D.G. vs U. de M.	
32	25
27	25

Une rencontre contre "Otterburn", Beloeil. Les résultats sont:

U. de M. vs Otterburn	
34	26

Une rencontre contre l'Université Laval, les résultats sont:

U. Laval vs U. de M.	
19	71

CLASSEMENT DES JOUEUSES

	P.J.	Pts
Louise Belzile (A)	5	58
Pauline Côté (A)	7	45
Irène Konecny (D)	6	38
Françoise Bouliane (D)	7	30
Diane St-Hilaire (C)	7	16
Françine Germain (A)	6	15
Joanne Sarrazin (C)	6	14
Louise Bureau (A)	6	13
Nicole Lamarche (D)	7	12
Claire Lachance (A)	6	11
M.-Josée Bolduc (A)	5	9
Andrée Latour (A)	5	8
Rita Macias (D)	2	3
Françine Malouin (A)	2	0
Françine Leduc (D)	2	0

En plus des rencontres de basketball qui ont lieu, les cours se donnent toujours par l'instructeur, M. Philippe Dufour, le mercredi soir, à 6 h., au gymnase de l'École d'Éducation physique, 265 ouest, boul. Mont-Royal. Bienvenue à toutes celles qui sont intéressées.

LA GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE (agrès)

La gymnastique telle qu'elle se pratique actuellement ne date que de dix ans; encore en pleine adolescence, les progrès foudroyants s'opèrent chaque année sous l'impulsion des nations dominantes que sont l'U.R.S.S., la Hongrie, le Japon et en général l'Europe centrale et orientale.

Pourtant, la gymnastique se dévoile le seul sport typiquement féminin puisque les agrès employés par les femmes sont complètement différents de ceux sur lesquels les hommes évoluent. Ceux-ci ne pourraient accomplir ce que la gent féminine exécute sur ces appareils.

La gymnastique est un sport majeur qui développe: l'esthétique, la grâce, la beauté du geste aussi bien que celle du corps, la souplesse, le rythme, l'équilibre, la co-ordination et

le contrôle du mouvement. Le spectacle d'une sportive sans féminité ne procure aucun agrément; par contre, la gymnastique artistique cherche à conserver tous les charmes féminins.

LA GYMNASTIQUE A L'UNIVERSITE — Nous pouvons lire dans la brochure "Programme des Sports 1964-65 de l'Université de Montréal": "Nous tenterons de former un groupe de gymnastes..." En effet, ce fut une réelle tentative puisque, sauf quelques étudiantes du Département d'Éducation physique, seulement deux étudiantes de l'Université s'intéressent à la pratique de la gymnastique. Comment expliquer cette situation désespérante? Serait-ce par manque de temps libre? Il est peu probable, car pas une jeune fille ne peut réserver au moins deux heures par semaine à une activité sportive. Serait-ce par ignorance? Encore ici, il est impensable de parler d'ignorance au niveau universitaire même lorsqu'il s'agit de santé physique.

Quelle qu'en soit la raison, il est alarmant de constater le désintéressement des étudiantes envers l'effort fourni par le Département des Sports pour leur procurer des loisirs sains et essentiels à leur épanouissement. Nous tentons tout de même de signaler le nouvel horaire en vigueur au deuxième semestre: les pratiques auront lieu au gymnase du Pavillon Mont-Royal, 265 ouest, boul. Mont-Royal, les lundis, mercredis et vendredis, de 6 h. à 8 h. p.m.

Bienvenue à toutes.

Denis DESLAURIERS, gérant.

GYMNASTIQUE FEMININE

Les cours de gymnastique féminine donnés par Madame Yvette Volet ont connu, contrairement aux années précédentes, un certain succès, tout au moins jusqu'à Noël.

Au début de l'année académique, 40 étudiantes se sont inscrites afin de suivre ces cours qui comprennent, outre la gymnastique de base: la gymnastique avec engins (ballons, cerceau, massue, etc.), ainsi que le travail avec accessoires (bancs suédois, espaliers, anneaux). Par la suite, le nombre d'étudiantes assistant aux cours était de 15 à 20. Sur ce groupe, le "Nursing" possède la plus forte participation. Quoique les présences soient assez irrégulières, certaines ne pouvant pas assister aux cours à cause d'études ou de cours à suivre le soir.

Selon plusieurs témoignages, les cours de Madame Volet sont très appréciés et les progrès marqués des élèves sont une grande satisfaction pour le professeur, qui n'a que des félicitations à leur égard,

étant donné l'ardeur qu'elles mettent au travail et surtout l'enthousiasme qu'elles affichent durant les cours.

Espérons tout de même que plusieurs autres facultés y participeront bientôt car, enfin, ces cours apportent du bien-être général, et celles qui y assistent déjà peuvent le confirmer, j'en suis certaine.

Françine GERMAIN, gérante.

* * *

LES QUILLES

Classement individuel

	Moy.
Françine Malouin (réha.)	143
Maureen Cloutier (réha.)	113
Aline Huot (réha.)	110
Louise Forget (réha.)	106
Marguerite Sirois (hyg.)	105
Lorraine Scott (H.E.C.)	96
Noëlla Roussel (hyg.)	96
Monique Delorme (H.E.C.)	95
Monique Courtois (réha.)	94
Hélène Fréchet (hyg.)	89
Françine Gauvin (Sc. So.)	86
Monique Billette (Sc. So.)	86
Monique iGard (Sc. So.)	86
Colombe Hudon (hyg.)	85
Nicole Litalien (réha.)	84
Johanne Larochelle (hyg.)	84
Franc. Jinchereau (hyg.)	76
Thérèse Lord (réha.)	67

* * *

VOLLEYBALL FEMININ

Le volleyball féminin est un sport des plus intéressants et une grande caractéristique de ce sport est qu'il est très bien adapté aux jeunes filles. C'est un sport assez difficile à jouer et se maîtrise bien avec un peu d'efforts. Les règlements sont simples et la technique peut devenir facile avec un bon entraînement et une bonne participation de la part des joueuses.

Donnons maintenant quelques détails sur l'équipe féminine universitaire. L'an dernier, l'équipe se composait de 6 à 7 joueuses et, malgré ce nombre très minime, elle s'est très bien classée dans la ligue dont elle faisait partie.

Cette année, l'équipe comprend 12 joueuses; un instructeur qualifié la dirige. A date, l'équipe s'est bien classée et elle a remporté 4 victoires sur 4 joutes dans sa ligue: 2 contre le collège Macdonald et 2 contre le Royal Victoria.

Tout semble indiquer que l'équipe féminine de volleyball est sur pied et qu'elle va en progressant.

Une chose, toutefois, est à déplorer, c'est LE MANQUE DE PARTICIPATION DE LA PART DES ETUDIANTES DES FACULTES AUTRES QUE L'EDUCATION PHYSIQUE.

Donc, je lance un appel à toutes les autres étudiantes universitaires, les invitant à se joindre à nous le plus tôt possible, pour que l'équipe de volleyball féminin devienne vraiment une équipe universitaire avec des joueuses de chaque faculté.

Les débutantes dans ce sport sont également les bienvenues. Elles constateront vite que ce sport est très agréable et qu'il offre une réelle détente à qui veut bien s'y adonner.

Les pratiques se tiennent le jeudi soir, de 6 h. à 8 h.; pour plus de renseignements, téléphonez à RE. 9-7339.

Nous vous attendons, votre réponse sera un nouveau pas dans la progression de nos sports féminins, spécialement le volleyball.

Louise BUREAU, gérante.

* * *

En examinant bien le tableau des statistiques, vous serez en mesure de constater ce que vaut la participation féminine dans les sports.

FACULTE	BASKETBALL	VOLLEYBALL	NATATION	GYMNASTIQUE fémin.	GYMNASTIQUE agrès	ESCRIME	SKI	ATHLETISME	TENNIS	QUILLES	TOTAL-SPORT	Nombre de filles par Faculté	% QUI PARTICIPE
Arts	1		5				2				8	78	10.3
Chir. dentaire			4								4	9	44.4
Diététique			2						1		2	85	2.4
Droit			2								2	54	3.7
Ecole Normale			1								1	39	2.6
H.E.C.	1									2	3	—	—
Inst. P. St-Georges			4	1					2		5	40	12.5
Lettres			3				2	1	2		8	189	4.2
Médecine	1		1		1						3	78	3.8
Nursing			2	16	3						21	46	45.6
Optométrie			1								1	4	25.0
Pharmacie												76	—
Philosophie			1	1							2	35	5.6
Polytechnique												21	—
Psychologie			5	2	1	1	1	1			11	97	11.3
Réhabilitation	6		9	1	1					7	24	120	20.0
Sciences			11	1	1						13	155	8.4
Sciences rel.			1								1	37	2.7
Sciences soc.	1		10	3	2	2			3	3	24	198	12.1
Technologie Méd.			7	1	2	1					11	127	8.7
Autres			6	2							8	?	—
	21	11	76	29	8	14	12	7	16	12	206	1488	13.8

EATON

**Le Prince de Galles
se marie
à Blanche-Neige...
dans un déploiement
de fraîcheur et de
sourires...**

La rayonne quadrillée
blanc/noir "Prince de
Galles" opte résolu-
ment pour le blanc
blanc blanc! Résultat
une alliance printanière
toute de simplicité,
adorable de féminité.



A—COSTUME 3-PIECES—jupe de ligne A, entièrement doublée, corsage blanc neige et veste doublée à manches longues, avec un col revers égayé d'une cravate à noeud, l'ensemble **29.95**

B—ROBE de ligne A, sans manches, agrémentée d'un grand col à pointes formant V. Un noeud-cravate se niche gentiment au centre du col. **16.95**

C—2-PIECES printanier—blouse avec longue glissière au dos; un grand col blanc à noeud-cravate s'épanouit à son encolure en V. Jupe à plis accordéon. **19.95**

Ces modèles réalisés dans une rayonne mixte sont disponibles en tailles 8-16.

T. EATON Co. Inc.
Boutique MODE-COLLEGE, au rez-de-chaussée, chez Eaton.
COMPOSEZ 842-9211

Les bourses : L'AGEUM mène seule la bataille

Les 23 et 24 janvier derniers, les représentants des diverses universités et collèges classiques québécois se réunissaient à Québec pour étudier la question fort complexe des bourses et des prêts accordés aux étudiants.

FONCTIONNEMENT DU SYSTEME

Comme chacun le sait, le Service de l'Aide aux Etudiants s'est modernisé. On se sert maintenant de la mécanographie pour juger si une personne a droit ou non à une aide financière. Un tel système fonctionne à l'aide de catégories dans lesquelles on cherche à classer les étudiants de telle ou telle institution ou faculté. Ce classement permet d'estimer les frais de cours, des tables chiffrées ayant été établies à cet effet.

De plus, les cartes géographiques répartissent les étudiants en "résidents" ou "non-résidents". Les premiers ont droit à un maximum de 500 dollars, les second à 1,000 dollars. Cette classification, très utile pour une machine électronique, est par trop simpliste et favorise de graves injustices. De par ce système, une personne demeurant à Repentigny est classée comme résidente même si le trajet prend deux heures. Par contre celui qui demeure à St-Lambert sera considéré comme un non-résident tout en étant qu'à vingt minutes de l'Université.

INTERVENTION DE L'A.G.E.U.M.

Une proposition a été soumise par notre Association pour inclure les frais d'habillement, de transport, d'assurances et les dépenses personnelles dans l'estimé du budget global de l'étudiant. Tous seront surpris d'apprendre que cette mesure n'a même pas été secondée par

aucune autre association. C'est à se demander si elles se sont laissées aveugler par des estimés de 10 à 15 millions de dollars que les fonctionnaires lançaient au hasard.

UNE REUNION EST PREVUE POUR DEMAIN

Non pleinement satisfait du travail accompli à la réunion de Québec, le Comité consultatif des étudiants a demandé à rencontrer les fonctionnaires provinciaux. Cette nouvelle rencontre aura lieu demain, on en profitera pour aborder de nouvelles questions tout remettant sur le tapis celles qui sont encore en litiges.

On parlera sûrement du projet d'entreprendre une nouvelle étude sociologique pour l'estimation "du budget de base de l'étudiant". Celle qui sert présentement date déjà de 3 ans et elle ne tient aucunement compte de l'élévation du coût de la vie. Serons-nous obligés de faire calculer les frais de l'augmentation des salaires des employés de la C.T.M. ?

D'autres discussions porteront, sans doute, sur les cas qui sont difficiles à classer dans des catégories définies. Les orphelins, les étudiants mariés, ceux qui sont en rupture de banc ou qui sont dans l'impossibilité de demeurer chez eux faute d'espace recevront, peut-être, réponses à leurs difficultés.

Enfin, il est à espérer que cette rencontre sera profitable aux chômeurs à plein temps que nous sommes et que des solutions A COURT TERME seront envisagées. Avec les restrictions que l'on nous impose, il n'est pas surprenant que nos universités aient si peu de candidats pour les grades universitaires supérieurs.

L-Raymond ROY.

parti
pris

LIBÉRATION ET RÉVOLUTION

... La nécessité du militantisme



Pierre LEFEBVRE, animateur



Jean-Marc PIOTTE



Andrée FERRETTI



Pierre MAHEUX

Libération et Révolution ! C'est, pour Parti-Pris, la seule solution pour sortir le peuple québécois du marasme dans lequel il est plongé. Libération signifie indépendance, et ce pour acquérir une véritable personnalité économique. Il ne faut pas, cependant, que la libération soit le seul fait d'une poignée de bourgeois, tous doivent y participer. Libération entraîne nécessairement Révolution, i.e., le changement de la société dans son essence même.

Mercredi soir dernier, à la salle de la Fraternité des Policiers, a eu lieu la première assemblée publique du Club Parti-Pris. Pierre Lefebvre, psychiatre, Pierre Maheu, journaliste, et Mme Andrée Ferretti ont exposé devant une salle de plus de 700 personnes le pourquoi de ce Club, les grandes lignes de sa politique et la nécessité du militantisme.

Sous le drapeau bleu et rouge, le drapeau de Parti-Pris, aux couleurs de la Normandie et de la Bretagne, les "Chevaliers de l'In-

dépendance" plaçaient les gens. (Ceci se veut ironique.)

Fidel Castro ou Tshombé ?

L'idée de libération, pour Pierre Maheu, pose deux alternatives: un Québec entrepôt de l'impérialisme, donc remplacement d'un maître par un autre; une libération totale par un changement de la production et un changement des structures du travail.

"Le Québec est riche, les Québécois ne le sont pas! Ceci est dû au fait que les Québécois ne contrôlent pas leur propre pays, on leur vole. Les ouvriers, par exemple, n'ont pas un mot à dire dans la direction de l'usine." Il n'y a pas d'issue possible dans un pays où règne la terrible Loi du Profit. Les syndicats, pour Maheu, sont dans un cercle vicieux, se limitant à des revendications immédiates au lieu de mettre en cause le système établi. Le gouvernement bourgeois du Québec s'arrête à des projets de grandeur, tels la Place des Arts ou l'Expo 67, en même temps qu'il

abandonne nos ressources naturelles aux Américains ou refuse de légiférer sur les Cies de finance... Notre démocratie actuelle, dit Pierre Maheu, en est une de passages à tabac, de fouilles, de descentes, d'arrestations préventives et de matraque à la Wagner!

Il faut au Québec un nouveau système basé non plus sur le profit, mais sur les besoins des gens, un système socialiste. Nous avons à inventer ce que peut être le socialisme dans des conditions jamais vues ailleurs.

"Indigènes du Québec"

"Notre pays, se demande Pierre Lefebvre, est-il colonisé au même titre que le Congo ou le Vietnam, puisqu'il possède un plus haut niveau de vie?" Il veut nous prouver que oui.

Depuis la conquête et malgré la Confédération, pacte entre vainqueurs et vaincus, la situation se perpétue. Elle se perpétue à cause de la structure de nos organisations politiques, à cause de la politique de collaboration de

l'Eglise, soucieuse de ses intérêts. Du point de vue économique, 80% de nos moyens de production sont entre les mains des étrangers, le fédéral encourage leurs investissements en plus de contrôler toute la politique bancaire. La structure sociale du Québec, avec ses régions sous-développées, délaissées par le pouvoir, illustre bien notre état de colonialisme. Psychologiquement, le Québécois démontre un esprit de soumission et de résignation, tout esprit d'initiative est chez lui paralysé. Il s'identifie au colonisateur en adoptant les mythes que celui-ci a créés. Il se renferme sur lui-même dans un monde de toutes parts ouvert.

"Nous n'avons jamais vécu! Nous sommes, au Canada, 2 peuples qui s'empoignent l'un l'autre pour se paralyser dans une structure malsaine..."

Sur un air de "Passionaria"

"On est ici ce soir entre ce que l'on appelle habituellement l'élite d'une nation: étudiants, intellectuels, professionnels (sic). Mais

avant tout en tant qu'hommes humiliés, bafoués. Nous ne savons ni parler, ni écrire, ni penser... nous ne savons encore que survivre". a déclaré Mme Andrée Ferretti avec un brin de pathos dans la voix.

"Que faisons-nous, continue-t-elle, pour renverser cette situation qui nous maintient dans des états de sous-hommes? Pour la plupart, absolument rien... Malgré notre frustration, en attendant d'être libres, il faut quand même agir. Il faut remplacer la fausse démocratie par la vraie, celle que l'on veut. "Commentons, s'enflamme-t-elle, par nous rendre responsables de notre révolution jusqu'au bout! Les Québécois appellent la Révolution!

Et Mme Ferretti, rayonnante de zèle révolutionnaire, essaie de convaincre l'assistance de venir militer dans le Club Parti-Pris, cadre de rencontre de toutes les énergies véritables. Comme dit la chanson: "Quand un révolté rencontre un autre révolté, y a des chances que ça saute!"

Christiane Richard.